

En direct du Conseil départemental

Pas-de-Calais
Le Département

LETTRE D'INFORMATION AUX CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

AGENDA DU PRESIDENT

Lundi 23

- Rdv avec des partenaires
- Signature d'un acte notarié de transfert de propriété des terrains pour la construction d'une nouvelle unité opérationnelle (SDIS)

Mardi 24

- Rencontre avec des élus locaux
- Visite de territoire

Mercredi 25

- Inauguration de la salle périscolaire à St-Augustin
- Remise des prix « Ruralivres en Pas-de-Calais » à Fruges

Jeudi 26

- Jeudi du Conseil départemental Territoire de l'Artois

Vendredi 27

- Opération de communication Béguinages labellisés, Territoire Lens - Liévin
- Inauguration de l'aire de camping cariste à Grenay
- Pose de 1^{ère} pierre de 24 logements sur la plaine verte à Barlin
- 10 ans de jumelage ville de Barlin

Samedi 28

- Inauguration de la fin de travaux de mise aux normes et extension de la défense incendie à Monchy - Cayeux
- Inauguration de la médiathèque à VERQUIN

La semaine prochaine au Conseil départemental

Lundi 23 mai

10 h : collège Jean-Jaurès de Calais (M. Mulot-Friscourt)

Mardi 24 mai

10 h 30 : réunion sur l'immobilier (B. Drain)

Mercredi 25 mai

9 h 30 : réunion de la 6^e commission « Piloter un service public départemental de qualité » (I. Levent)

Jeudi 26 mai

17 h : comité R.D. 60 (J.-L. Cottigny)

> DATES A RETENIR

Les prochaines séances plénières du Conseil départemental :
20 et 21 juin, 26 septembre

Les prochaines commissions permanentes :
6 juin, 11 juillet, 5 septembre

Le Pôle métropolitain de l'Artois en mode projets



Pôle Métropolitain de l'Artois
Réinventons-nous

Le Comité syndical du Pôle métropolitain de l'Artois s'est réuni le lundi 9 mai. Après l'installation formelle du Pôle le 25 mars dernier, l'heure est désormais à la mise en œuvre du Syndicat mixte et de ses travaux.

20 grands projets pour accélérer la mutation du territoire

Le Projet métropolitain, adopté le 25 mars, fixe les orientations

stratégiques du Pôle métropolitain de l'Artois. Il s'articule autour de trois piliers : « *De l'archipel noir à l'Archipel vert pour l'aménagement*, « *La métropole de la 3e Révolution industrielle* » en matière de développement économique et « *La culture pour et avec la population* » sur la dynamique culturelle et sociétale.

À partir de cette vision partagée ont été définis une liste d'actions à mener et un calendrier. 20 opérations sont à mener d'ici 2020 pour concrétiser le Projet métropolitain, représentant un coût total de 132,8 millions d'euros. Sur cet investissement, 24,8 millions d'euros vont être sollicités par le Syndicat mixte auprès de la Région, au titre de l'appel à programmes Contrat de Plan État-Région.

Quelques exemples parmi les 20 projets listés : la réhabilitation de

cités minières UNESCO, l'insertion du nouvel Hôpital de Lens dans son environnement, l'aménagement de cheminements de la Chaîne des parcs, la recherche et le développement autour des véhicules électriques, la Cité nationale de la logistique ou encore un projet de bio-méthanisation.

Un budget et une équipe pour engager les opérations

Le Comité s'est donné un budget de fonctionnement de 689 400 euros en année pleine, correspondant à la contribution financière des intercommunalités membres, à hauteur de 1 euro par habitant, et à celle forfaitaire du Conseil départemental (90 000 euros).

Le Pôle va se doter d'une équipe de techniciens dédiée et procéder au recrutement du directeur/de la directrice du Pôle métropolitain et d'un(e) responsable administratif.

Elle s'installera dans des bureaux situés au sein de la Maison syndicale de Lens, siège du Syndicat mixte. Les Communautés d'agglomération lui apporteront un soutien en termes de logistique et de services, notamment sur les questions budgétaires, comptables et juridiques. Par ailleurs, en attendant la structuration du Pôle et le lancement des premières actions, Euralens poursuit sa mission d'accompagnement et d'appui au Syndicat mixte.

Michel Dagbert, président du Pôle métropolitain de l'Artois, a confirmé avoir envoyé une lettre d'invitation au président de Région, Xavier Bertrand, pour lui présenter les projets des trois Communautés d'agglomération réunies au sein du Pôle. La date de la visite a été fixée au mercredi 8 juin prochain.

Labuissière : une Unité pour personnes handicapées vieillissantes va voir le jour

Quartier historique de Labuissière le mardi 10 mai 2016 en début d'après-midi. A quelques centaines de mètres du donjon, à deux pas de l'église classée et du château-foyer Norguet (jadis la maison des Houillères), on s'affaire autour de quelques briques et d'un bac rempli de ciment. C'est l'heure toute symbolique de la pose de la première pierre d'une future Unité pour personnes handicapées vieillissantes. Située dans le cadre verdoyant de la rue des Charitables, la structure disposera de 32 chambres construites dans un ensemble qui ne manquera pas d'allure (puisque mélangeant divers matériaux dont, à l'extérieur, le bois et le zinc). A la manœuvre ou plutôt à la truelle,

bon nombre de personnalités politiques et de représentants de l'APEI (Association de Parents d'Enfants Inadaptés) de Béthune, gestionnaire du site, tout entier dédié au handicap.

Au moment des discours et entouré de ses collègues élus au Département, la Vice-présidente Odette Duriez, la Conseillère départementale Isabelle Levent, le Conseiller départemental (et régional de l'étape !) Bernard Cailliau, Michel Dagbert a rappelé que la collectivité qu'il préside est celle des « *solidarités et de la bienveillance* ». C'est pourquoi elle est un partenaire majeur de la future Unité pour personnes handicapées vieillissantes qu'elle accompagnera au titre de



l'aide sociale (pour un montant de 235 000 euros par an). Retour dans le quartier historique de Labuissière pour la coupure du ruban tricolore fin mai 2017.

« Passage » : un ambitieux projet européen sur l'économie bas-carbone à l'échelle des détroits

Jeudi 12 mai, 5 détroits européens, 11 partenaires se sont réunis dans le Pas-de-Calais (à Boulogne) pour signer le lancement d'un nouveau projet européen : PASSAGE.

Quelques mois après la COP 21, à l'heure de la troisième révolution industrielle, le projet PASSAGE (Autorités publiques en soutien d'une croissance bas-carbone dans les territoires maritimes frontaliers européens), porté par le Département du Pas-de-Calais, a pour objectif de favoriser les initiatives bas-carbone pour réduire les impacts sur le climat que génèrent les activités et flux des détroits.

En 2010, le Département du Pas-de-Calais lançait à Coquelles l'Initiative des détroits d'Europe (www.fr.europeanstraits.eu) pour travailler avec ses partenaires européens à une meilleure reconnaissance des enjeux spécifiques aux zones de détroits à l'échelle européenne. Six ans plus tard, c'est à Boulogne-sur-Mer, sur les rives du détroit du pas de Calais, qu'est lancé PASSAGE.

Des enjeux forts pour les détroits européens et le Pas-de-Calais

Au cœur des frontières maritimes européennes, les détroits d'Europe sont d'importants points de passage qui concentrent flux et activités et génèrent une importante pression carbone. C'est pour répondre à cet enjeu de taille que le Département s'est engagé en tant que chef de file de ce projet cofinancé à 85% par le Fonds Européen pour le Développement Régional (FEDER) via le programme Interreg Europe.

Le projet PASSAGE permettra, entre 2016 et 2020, d'accompagner le territoire du Pas-de-Calais dans sa transition vers une économie bas-carbone à travers l'expérience de 10 partenaires européens confrontés à des problématiques similaires propres aux détroits. Le Département du Pas-de-Calais travaillera main dans la main avec son homologue anglais, le Comté du Kent, afin d'aboutir à un plan d'action 100% transfrontalier et répondre aux problématiques spécifiques au détroit du pas de Calais.

« La dimension transfrontalière est et sera au cœur des échanges pour les 4 années du projet », explique Michel Dagbert, Président du Département du Pas-de-Calais. « L'établissement



de liens directs avec les voisins transfrontaliers encouragera les acteurs des territoires à développer de nouveaux projets. Les frontières sont une réelle richesse pour les territoires. »

Le projet, organisé en deux phases, permettra à la fois d'établir un état des lieux de la situation dans chaque détroit en favorisant des échanges réguliers, notamment de bonnes pratiques ou d'expériences positives comme négatives, mais aussi de définir un plan d'actions global qui concrétisera le projet dans les territoires de chaque partenaire.

Collège : la table des cinq



A l'initiative du Département du Nord, les Vice-présidents éducation des cinq Conseils

départementaux des Hauts de France se sont retrouvés à Lille, début mai. Une rencontre inédite qui leur a permis d'échanger sur les politiques volontaristes portées par leurs différentes institutions.

Plan numérique, circuits-courts, aides aux familles...les sujets n'ont pas manqué révélant des différences majeures (ex: 50 collèges dans la Somme, 202 dans le Nord...) mais aussi de nombreuses convergences tant en matière d'approche que de pratique.

L'occasion pour Blandine Drain, Vice-présidente du Pas-de-Calais, de témoigner de l'ambition

de la collectivité pour la jeunesse mais aussi de l'engagement des équipes (siège, Territoires, collèges). De rappeler également le travail conduit précédemment par le Nord et le Pas-de-Calais dans le cadre de la convention 59/62. Un vrai modèle de relation partenariale et de mutualisation de bonnes pratiques.

Satisfaits de la qualité des échanges et de la volonté commune d'œuvrer en faveur de la réussite des collégiens, les Vice-présidents des cinq Départements ont convenu de se retrouver régulièrement. Un prochain rendez-vous est dès à présent programmé pour l'automne dans l'Oise.

Canal Seine-Nord Europe : un sujet de... réalité

Le Canal Seine-Nord Europe passe d'un sujet d'actualité à un sujet de réalité ! Et si cela est possible, c'est grâce à l'engagement collectif des pouvoirs publics. Voilà ce qui a été rappelé le jeudi 12 mai à Marquion lors d'une réunion de travail organisée par la Préfète du Pas-de-Calais

Fabienne Buccio. Sur place, il a bien sûr été question de la création de la société de projet du Canal Seine-Nord Europe, celle qui réalisera l'infrastructure. Il a aussi été question de la future plateforme multimodale de Marquion et de son interaction avec le projet

d'e-commerce sur la BA103. Pierre Georget, Conseiller départemental en charge du C.N.S.E, a indiqué que 1500 emplois y étaient attendus. Il a également redit à quel point le Département était impliqué dans ce dossier primordial, notamment en termes d'activités économiques, de retombées pour l'emploi, de mobilité et de développement durable. Pour rappel, le Département du Pas-de-Calais accompagne le chantier à hauteur de 130 millions d'euros et mobilise toute son expertise, notamment sur les questions d'aménagement foncier ou encore d'insertion professionnelle...



En image



Les Jueidis du Conseil départemental se poursuivent. Ce 19 mai, le Président Michel Dagbert s'est rendu dans l'Arrogeois. Il a notamment pu échanger avec la population place Lanvin à Arras à l'occasion du marché hebdomadaire. Rendez-vous la semaine prochaine dans l'Artois.